



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 15 Décembre 2010

Date de la convocation 08 Décembre 2010	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes FONTES
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.GARCIA Alain, M.MONTAGNE Thierry, Mme Michèle CAER, BRIGNAC : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, M.BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MOUREZE : M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, PERET : M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.SATGER Jean-Noël à M.GARCIA Alain, M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain, M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc à M.BORE Jacques, M.SEGURA René à M.LACROIX Jean-Claude, M.BARDEAU Francis à M.ESTEVE Bernard, Mme FONT Chantal à M.COSTES Jean,</p>		

Objet : Détermination des taux de promotion - Avancements de grade – Personnels communautaires.

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire que par délibérations du 06 juin 2007 et du 24 Mars 2010, le Conseil communautaire a fixé les taux de promotion des grades suivants :

CADRES D'EMPLOIS	GRADES D'AVANCEMENT	TAUX (%)	
Adjoint administratif	Adjoint administratif de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe	100 % 100 % 100 %	Délibéré le 06.06.2007.
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	100 %	Délibéré le 24.03.2010
Adjoint technique	Adjoint technique de 1ère classe Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique principal de 1ère classe	100 % 100 % 100 %	Délibéré le 06.06.2007.
Garde champêtre	Garde champêtre chef Garde champêtre chef principal	100 % 100 %	Délibéré le 06.06.2007.
Educateur de jeunes enfants	Educateur principal de jeunes enfants Educateur chef de jeunes enfants	100 %	Délibéré le 24.03.2010

Considérant l'avis favorable émis par le Comité technique paritaire, réuni le 9 décembre 2010 il est proposé au conseil de se prononcer sur les taux de promotion suivants :

CADRES D'EMPLOIS	GRADES D'AVANCEMENT	TAUX (%)
Technicien	Technicien 2ème classe Technicien 1ère classe	100 % 100 %
Educateur des Activités Physiques et Sportives	Educateur 1ère classe Educateur Hors classe	100 % 100 %
Opérateur des Activités Physiques et Sportives	Opérateur Opérateur qualifié Opérateur principal	100 % 100 % 100 %
Animateur	Animateur principal Animateur	100 % 100 %
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation 1ère classe Adjoint d'animation principal 2ème classe Adjoint d'animation principal 1ère classe	100 % 100 % 100 %
Puéricultrice	Puéricultrice de classe supérieure	100 %

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré

A L'UNANIMITE

DECIDE de fixer les taux de promotion tels que mentionnés ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.

Reçu au contrôle de légalité le : 22 Décembre 2010